



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

COMMUNIQUÉ

du conseil des Ministres

MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 1^{er} octobre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhary FAYE, Président de la République. A l'entame du Conseil, il a présenté sa communication, articulée autour de plusieurs points.

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

Le Chef de l'Etat a d'abord abordé le point relatif à la rentrée scolaire 2025-2026 et à l'accélération de la transformation du système éducatif. En perspective de cette rentrée prévue le 06 octobre 2025 pour les enseignants et le 08 octobre 2025 pour les élèves, il a demandé au Gouvernement de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires en vue du respect du calendrier scolaire et du bon déroulement des enseignements et apprentissages sur toute l'étendue du territoire national. Il a rappelé au Premier Ministre l'urgence d'accélérer la mise en œuvre du programme national de résorption des abris provisoires et de veiller à la réalisation des constructions et équipements scolaires modernes.

Le Chef de l'Etat a exprimé son attachement à la qualité du système éducatif et à l'adaptation continue des curricula de formation avec la montée en puissance de l'informatique, du numérique, des sciences et technologies, des langues nationales et étrangères dans les enseignements délivrés par nos établissements. Il a également demandé au Gouvernement une évaluation prospective des résultats des examens et concours, avec des propositions consensuelles et pragmatiques sur les nouvelles modalités d'organisation.

Il a instruit les Ministres chargés de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et technique de veiller avec les acteurs des secteurs public et privé de l'éducation, à une régulation optimale des frais d'inscription et de scolarité et à approfondir la réflexion sur le système des cantines scolaires, en cohérence avec les politiques d'action sociale et de solidarité nationale.

Il a enfin exhorté le Gouvernement à asseoir un suivi régulier des accords avec les syndicats d'enseignants et à veiller au renforcement permanent du dialogue social dans le secteur éducatif, afin de conforter l'excellence de l'école sénégalaise.

NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE, CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ET PROMOTION DU CONSOMMER LOCAL

Le deuxième point de sa communication a porté sur la nouvelle politique agricole, la campagne de commercialisation et la promotion du Consommer local.

Après avoir félicité le Gouvernement pour toutes les dispositions préparatoires prises afin d'assurer le succès de la campagne de production agricole de 2025, il a souligné l'importance de l'accélération de la reconstitution du capital semencier en s'appuyant sur la recherche avec l'ISRA.

Le Chef de l'Etat a également indiqué au Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage et au Secrétaire d'Etat chargé des Coopératives et de l'Encadrement paysan, la nécessité d'accélérer la mise en place des coopératives agricoles communautaires, de



restructurer et de relancer le Programme des Domaines agricoles communautaires (PRO-DAC).

Après avoir engagé le Gouvernement à relancer les politiques, projets et programmes de promotion du Consommer local, en valorisant au mieux les différentes productions des terroirs, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre de l'Industrie et du Commerce de préparer, avec l'ensemble des acteurs et des populations, la bonne tenue de la 6^{ème} édition de l'initiative « Mois d'octobre, mois du Consommer local ».

PARTICIPATION À LA 80^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Abordant sa participation à la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 21 au 26 septembre 2025, le Président de la République a informé le Conseil qu'il a exprimé la position du Sénégal sur les défis majeurs du monde comme la lutte contre le terrorisme, les conflits, le changement climatique, la crise économique, le recul de la solidarité internationale et la crise du multilatéralisme. Il a aussi félicité le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, pour l'organisation du « Side Event » sur les questions mémorielles comme « justice et réparations pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine ».

En marge des travaux, le Président de la République a eu plusieurs rencontres bilatérales

avec des Chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que des acteurs non étatiques influents sur la scène internationale.

SUIVI DE LA FIÈVRE DE LA VALLÉE DU RIFT ET OCTOBRE ROSE

Face aux cas de fièvre de la vallée du Rift signalés, le Chef de l'Etat a instruit le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique de mobiliser, en relation avec les ministères concernés, l'ensemble des dispositifs de prévention et de prise en charge des épidémies dans toutes les localités du pays, notamment à l'intérieur et aux alentours des zones impactées. Il a particulièrement insisté sur l'urgence d'engager, sans délai, une campagne intense de sensibilisation des populations et des communautés, sur les actions de prévention de l'épidémie.

En outre, abordant le point relatif à la célébration d'Octobre rose, il a instruit le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, de prendre les mesures nécessaires pour sensibiliser sur le dépistage précoce et assurer la prise en charge efficace des patientes.

AGENDA

Enfin, abordant son agenda, le Président de la République a annoncé qu'il présidera, le mardi 07 octobre 2025, la cérémonie d'ouverture du Forum Invest in Sénégal (FII Sénégal), en présence de l'ensemble du Gouvernement.



AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a adressé ses félicitations à Monsieur le Président de la République pour sa brillante participation à la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies pendant laquelle il a rehaussé l'image de notre pays par ses prises de position fermes et courageuses sur les grandes questions du moment, particulièrement à Gaza et les iniquités du système financier international.

Il a ensuite axé sa communication sur la démarche de rupture pour mener à bien l'action gouvernementale dans la cohérence et le respect des engagements politiques pris devant le Peuple. Il a ainsi abordé trois (03) points pour amorcer cette démarche, à savoir : la célérité dans l'exécution des projets prioritaires catalytiques, la solution à la problématique du financement et la fixation de la méthodologie de travail.

LANCEMENT IMMINENT DES GRANDS CHANTIERS DE L'AGENDA NATIONAL DE TRANSFORMATION (ANT)

Il s'agit de certains projets structurants phares du mandat de Son Excellence Monsieur le Président de la République, tels que le projet du Grand Transfert d'eau, l'électrification et l'hydraulique rurales, l'identité numérique, la ligne ferroviaire Dakar-Tambacounda (composante standard), le renouvellement du parc automobile de transport de marchandises, le programme des coopératives agricoles.

Leur mise en œuvre diligente sera la priorité absolue de l'action gouvernementale.

INTENSIFICATION DU RYTHME D'EXÉCUTION DES PROJETS CATALYTIQUES EN COURS

Monsieur le Premier Ministre a souligné

également la nécessité d'accélérer le rythme d'exécution d'autres projets structurants, en cours, et ainsi, générer des résultats positifs à court terme.

Il s'agit, notamment, des grands travaux dans les domaines portuaire, autoroutier, aéroportuaire, agro-industriel, ferroviaire, numérique et énergétique.

Par ailleurs, le Premier Ministre demande au Gouvernement d'accorder une attention particulière à certains projets stratégiques, qui sont achevés mais en attente de mise en valeur, ou qui sont en retard d'exécution. Il s'agit de projets structurants dans les domaines du transport, des marchés de gros, de l'enseignement supérieur ou de l'éducation nationale, entre autres.

Il a enfin terminé par rappeler la priorité qu'il accorde à la poursuite des efforts de redressement des entreprises en difficulté, notamment la SONACOS, la SN La Poste et Air Sénégal.

En ce sens, le Premier Ministre annonce qu'il prévoit d'organiser une visite prochaine de ces différents chantiers, après des séances de travail approfondies. La refonte et la restructuration de chacun de ces projets permettra de palier les défauts techniques, financiers et opérationnels constatés. L'objectif global est d'asseoir désormais une gouvernance transparente et pragmatique, orientée sur les résultats.

FINANCEMENT

Monsieur le Premier Ministre a indiqué qu'en matière de financement des projets, l'option retenue consiste en l'exploitation en priorité des ressources endogènes.

Les ressources additionnelles engendrées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Redressement économique et social (PRES) serviront, entre autres, au financement des projets prioritaires évoqués plus haut, à travers



l'arbitrage et la programmation budgétaires.

Monsieur le Premier Ministre a aussi fait observer que le Gouvernement aura recours de plus en plus aux partenariats public-privé, aux mécanismes patriotiques innovants avec la mobilisation de l'épargne publique nationale et de la Diaspora, à travers la création ou l'utilisation des dispositifs d'investissement (FONSIS, CDC, FONGIP, FNR, IPRES, etc.). L'objectif est d'orienter ces ressources vers des projets à fort rendement économique.

De même, le recours aux instruments de financement islamique (waqf, sukuk...) et aux plateformes de crowdfunding apparaît comme un levier pertinent pour le financement d'infrastructures sociales et d'activités à fort impact local, notamment dans les domaines de l'édu-

cation, de la santé et du développement territorial.

MÉTHODOLOGIE

Monsieur le Premier Ministre a indiqué qu'un cadre de réexamen approfondi, de restructuration et de relance de chaque projet sera mis en place avec une supervision périodique et un document de cadrage.

Une plateforme unique de suivi-évaluation en temps réel, en cours de finalisation à la Primature, permettra d'assurer le bon pilotage de chaque projet. Des fiches de remontée des problèmes seront également établies et présentées en Conseil des Ministres, leur permettant ainsi d'y apporter des solutions diligentes.



AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

- Monsieur le Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation politico-diplomatique et sécuritaire dans la sous-région ;

- Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication relative à la Stratégie nationale de Développement du Secteur privé et la Promotion des Investissements (SNDSPI) ;

- Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur la situation hebdomadaire de la gestion des inondations ;

- Madame le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait une communication sur la situation des infrastructures et l'état de mise en œuvre des décisions issues du Conseil interministériel sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Marie Rose Khady Fatou FAYE
*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement*